

RACKET SUR LES entre 150 et 250 euros de baisse dans la nouvelle réforme Macron ! RETRAITES

Après près de 2 ans de pseudo concertation, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, défend une réforme injuste, individualiste et qui poussera une grande partie des retraité·es à vivre dans la précarité et/ou les travailleurs·euses à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir à la retraite.

Le système Macron par points est injuste

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salarié·es en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière.

- décote repoussant de fait l'âge de la retraite ⇒ 64 ans voire 65 ans
- si départ à l'âge légal de 62 ans ⇒ décote de 10%.

C'est la fin de notre système de retraite calculé en trimestres et des mécanismes de solidarité.

15 millions de retraité·es bénéficient d'au moins un dispositif de solidarité ! Avec un système à points, il n'y a pas de périodes retenues mais non cotisées comme dans un système par annuité. La compensation des conséquences des aléas de la vie professionnelle ne sera pas appliquée.

- Aussi, pour bénéficier de points retraite couvrant les périodes de maladie, d'invalidité ⇒ une période de carence plus ou moins longue (30 jours perdus pour un arrêt maladie)

Petits boulots = petits salaires = petites retraites!

Avec les points, les pensions vont chuter de 10 à 30% : les mauvaises années vont être comptabilisées (les plus petits salaires, le temps partiel subi, les périodes de chômage ou de précarité, etc.), en lieu et place des meilleures années actuellement. C'est donc bien une double peine pour les femmes, les malades ou invalides, les jeunes précaires ou les privé·es d'emploi !

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraité·es :

- disparition des 42 régimes de bases et complémentaires :
 - ⇒ fin de prise en compte des spécificités professionnelles
 - ⇒ fin de la réparation des inégalités et contraintes métiers
- suppression des dispositifs de départ anticipés pour pénibilité
- recul de l'espérance de vie en bonne santé
- niveau de pension insuffisant et valeur du point tributaire de la conjoncture économique ou démographique décidée à Bercy ou à Bruxelles

Exigeons :

- le droit pour tous à un départ à 60 ans
- la pension mini de 75% du revenu net d'activité - aucun cas inférieure au SMIC
- l'indexation des retraite sur le salaire moyen - pas sur l'inflation !
- la reconnaissance des métiers spécifiques (pénibilité) ⇒ départ 50-55 ans
- la prise en compte des années d'études dans le calcul des pensions
- la suppression des exonérations des cotisations sociales (CICE = 20Md€)
- l'égalité salariale femme-homme (6,5Md€ pour les retraites)

MANIFESTATIONS

Grenoble : 11h30 place Felix Poulat

Roussillon : 10h place de la République

La Tour du Pin : 14h place du Champ de Mars

Bourgoin : 10h place Saint Michel



**Le 24 septembre, tout·es uni·es
pour les retraites, les salaires, les
services publics !**



RACKET SUR LES entre 150 et 250 euros de baisse dans la nouvelle réforme Macron ! RETRAITES

Après près de 2 ans de pseudo concertation, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, défend une réforme injuste, individualiste et qui poussera une grande partie des retraité·es à vivre dans la précarité et/ou les travailleurs·euses à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir à la retraite.

Le système Macron par points est injuste

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salarié·es en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière.

- décote repoussant de fait l'âge de la retraite ⇒ 64 ans voire 65 ans
- si départ à l'âge légal de 62 ans ⇒ décote de 10%.

C'est la fin de notre système de retraite calculé en trimestres et des mécanismes de solidarité.

15 millions de retraité·es bénéficient d'au moins un dispositif de solidarité ! Avec un système à points, il n'y a pas de périodes retenues mais non cotisées comme dans un système par annuité. La compensation des conséquences des aléas de la vie professionnelle ne sera pas appliquée.

- Aussi, pour bénéficier de points retraite couvrant les périodes de maladie, d'invalidité ⇒ une période de carence plus ou moins longue (30 jours perdus pour un arrêt maladie)

Petits boulots = petits salaires = petites retraites!

Avec les points, les pensions vont chuter de 10 à 30% : les mauvaises années vont être comptabilisées (les plus petits salaires, le temps partiel subi, les périodes de chômage ou de précarité, etc.), en lieu et place des meilleures années actuellement. C'est donc bien une double peine pour les femmes, les malades ou invalides, les jeunes précaires ou les privé·es d'emploi !

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraité·es :

- disparition des 42 régimes de bases et complémentaires :
 - ⇒ fin de prise en compte des spécificités professionnelles
 - ⇒ fin de la réparation des inégalités et contraintes métiers
- suppression des dispositifs de départ anticipés pour pénibilité
- recul de l'espérance de vie en bonne santé
- niveau de pension insuffisant et valeur du point tributaire de la conjoncture économique ou démographique décidée à Bercy ou à Bruxelles

Exigeons :

- le droit pour tous à un départ à 60 ans
- la pension mini de 75% du revenu net d'activité - aucun cas inférieure au SMIC
- l'indexation des retraite sur le salaire moyen - pas sur l'inflation !
- la reconnaissance des métiers spécifiques (pénibilité) ⇒ départ 50-55 ans
- la prise en compte des années d'études dans le calcul des pensions
- la suppression des exonérations des cotisations sociales (CICE = 20Md€)
- l'égalité salariale femme-homme (6,5Md€ pour les retraites)

MANIFESTATIONS

Grenoble : 11h30 place Felix Poulat

Roussillon : 10h place de la République

La Tour du Pin : 14h place du Champ de Mars

Bourgoin : 10h place Saint Michel



**Le 24 septembre, tout·es uni·es
pour les retraites, les salaires, les
services publics !**

